

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS291/37/Add.21

WT/DS293/31/Add.21

13 octobre 2009

(09-4987)

Original: anglais

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES – MESURES AFFECTANT L'APPROBATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS BIOTECHNOLOGIQUES

Rapport de situation des Communautés européennes

Addendum

La communication ci-après, datée du 12 octobre 2009 et adressée par la délégation des Communautés européennes au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 21:6 du Mémoire d'accord sur le règlement des différends.

Rapport de situation sur la mise en œuvre des recommandations et décisions
de l'ORD concernant le différend *Communautés européennes – Mesures
affectant l'approbation et la commercialisation des
produits biotechnologiques*
(WT/DS291, WT/DS293)

Le différend entre le Canada et les Communautés européennes ayant été réglé (WT/DS292/40), les CE sont prêtes à poursuivre leurs discussions constructives avec l'Argentine et les États-Unis dans le but de régler ce différend et les questions connexes.
